



RASSEMBLEMENT NATIONAL PARAPENTE ET DELTA

Organisé par la commission Formation et des Écoles de la FFVL

Ethic étapes – Centre Clair Matin – St Ours les roches (63) – 15 au 17 novembre 2013

COMPTE RENDU

Vendredi 15 novembre - Accueil à partir de 14h00

Ouverture officielle du rassemblement

- **JP Pouleau**, président de la FFVL
- **Pierre Braëms**, président de la CF
- **JY Gardon**, président de la ligue auvergne
- **Bernard Demars**, Directeur adjoint de la DDCS du Puy de Dôme
- **SNMVL** : Gaby Guirao, président et Pierre Paul Ménégoz

Les conseillers techniques se présentent également

-
- **Chiffres et statistiques écoles** (document en annexe)

Jacky Bouvard

Présentation doc aux participants

- **Matériel** (document en annexe)

Nicolas Brenneur

- *Les suspentes : leur utilisation, leur longévité, leurs effets*

Présentation aux participants.

Un des conseils : essayer le matériel élèves avant la saison, les suspentes bougent (rétreint) !

En aparté (hors sujet mais intéressant) : mise en lumière de l'effet pervers des joncs, qui n'ont pas de réelle tenue lorsque l'aile n'est pas en tension.

Durée globale de vie d'une aile : 600 à 800h en 2000, 300 à 400h en 2010

Attention eu dynema non gainé ! Le rétreint est assez vite très important.

La nature du sol (déco, atterro, pente école) intervient très fortement dans le vieillissement des suspentes. Attention au vieillissement des ailes d'apprentissage en pente école !

- **Licences et assurances** (document en annexe)

Alain Dedieu

- *Retours sur les produits 2013 / évolution 2014*

Les écoles ont globalement joué le jeu des cotisations cdvl et ligue. La bascule sur les nouveaux produits d'assurances 2013 s'est faite plutôt correctement (TP 9 jours, primo adhérent, pratiquant). Mais en sera-t-il de même en 2014 ? La licence pratiquant semble être imposée trop tôt dans la progression, les 21€ de cotisation forfaitisée risquent de mal passer ; les nombreuses informations préalablement diffusées sur le sujet ne suffisent pas, encore faut-il pouvoir justifier cela auprès de structurent qui estiment déjà fortement jouer le jeu fédéral au travers des cotisations FFVL/cdvl/ligues (hors 21€) des produits délivrées.

Les évolutions pour 2014 : La commission des assurances travaille pour adapter les produits aux attentes des licenciés, elle a notamment cette année veillé à réintégrer les frais médicaux dans l'individuelle accident, proposé une protection juridique à tous et une assistance rapatriement. Le changement majeur de la licence 2014 vient de l'intégration de la RC dans la licence, conformément à une disposition du code du sport l'imposant. Par ailleurs des efforts de simplification dans la prise de licence sont en cours, ils se traduisent concrètement par un nouvel interface plus simple dans la prise de licence en ligne, un onglet simplifié dans l'intranet des écoles pour faciliter la prise de licence en ligne, des formulaires plus simples à destination des élèves en EFVL.

Apéritif offert par la ligue de vol libre d'Auvergne





Samedi 16 novembre

- Communication SNMVL

Gaby Guirao, pdt SNMVL

- Pédagogie-formation

L.Chamerat / J.Bouvard / P.Braëms

Grandes lignes du plan d'action CF :

- FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES PRATIQUANTS
- FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES CADRES DE CLUB
- LES JEUNES
- LES CLUBS
- LES ECOLES FRANCAISES ET LE MILIEU PROFESSIONNEL
- L'ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNEL
- LA DOCUMENTATION ET LA COMMUNICATION
- LA VEILLE SUR L'EVOLUTION DES PRATIQUES ET LEUR ENVIRONNEMENT

BPC →

Les temps d'évaluation :

- doivent être facilités et multipliés quels que soient les contextes (stages classiques en école, sessions programmées ligue ou écoles, voire contribution des moniteurs (UC marron) seuls en clubs qui peuvent s'associer à un DTE pour partager la responsabilité de la validation finale ; la prochaine CF étudiera la possibilité de ces MF en club à valider les niveaux marron
- doivent déboucher sur des pistes de travail clairement identifiées, ou sur une validation
- peuvent être soutenus financièrement par les clubs ou cdvl (aide CF ?)

Plusieurs voies :

- session évaluations programmées calendrier ligue/ fiches d'évaluation/ piste de travail ou validation, demande préalable de CV pilote pour demande BPC, session en école ou sessions ligues (2 à 3 jours d'évaluation), fiches d'évaluation...

Nous retenons l'idée de proposer, via un courrier de présentation à tous les clubs et après accord de la CF, des sessions d'évaluation BPC programmées en écoles. Elles déboucheraient sur des pistes de travail claires, ou sur la validation. La possibilité d'évaluation en contrôle continu des pilotes locaux par les écoles reste ouverte, et complémentaire à ce dispositif. Des fiches d'évaluation déjà élaborées sur des thèmes BPC seront proposées aux écoles dès 2014 après relecture par quelques membres de la CF, sous la houlette du RRF.

- Accidentologie / Sécurité (document en annexe)

JM Arduin / L. Chamerat

Nous n'avons pas été en mesure de présenter les chiffres et leur analyse pour 2013. Seule une comparaison sur les autres années est jointe à ce compte rendu. Les extractions des données ayant pu être réalisées, nous sommes en cours de réalisation de ce travail qui sera communiqué dès que possible.

Débat sur le ressenti d'un manque d'infos et retours sur les accidents: les raisons sont multiples, mais elles commencent par des déclarations d'accidents bien faites, pour pouvoir exploiter les infos et communiquer ! Rappel sur la relance programmée du labo test fédéral. La commission technique et sécurité redémarre, elle est composée de nombreuses personnes, mobilisées et pleines d'énergie. La collaboration avec la CF lui permet de mettre en œuvre plusieurs chantiers, dont certains seront menés conjointement.

Collecte situation accidents : tableau diffusé par les CT, simple d'utilisation. Il suffit de renseigner les cases proposées sur une ou plusieurs situation(s) rencontrée(s) durant la saison, en mettant en avant la cause ou l'erreur principale ayant conduit au problème. L'idée est de pouvoir collecter vos informations/analyses, afin d'en retirer tout ce qui pourrait conduire, à court terme, à plus d'anticipation, à une meilleure préparation, voire à une prise de conscience des risques associés à certains fonctionnements. Il pourra aussi servir à débriefer, entre membres de l'équipe pédagogique, ces situations faisant trop souvent l'objet d'un réel déni.



Point sur le labo test FFVL (Y Goueslain) : dans le cadre de sa délégation par l'état, le FFVL a aussi pour mission de protéger les usagers. Le labo fait partie des outils nécessaires. Mais comment le rendre viable ? Par ailleurs, il y a un intérêt à ce qu'il ait plusieurs labo test. Notre labo va donc être soumis à accréditation (française, via la COFRAC) pour faire passer les tests au même titre que les suisses et allemands.

- Sites

JM Ardhuin

- *Rénovation base de données fédérales*
- *Plan d'action commission sites*

Nous modifions cette année l'ensemble de la base de données des sites de pratiques. Après la phase de test qui s'est déroulée de manière positive en juillet, l'opération est lancée au niveau national. Les gestionnaires de sites reçoivent un courrier leur demandant d'aller modifier leur(s) fiche(s) site. Dès que cette modification est effectuée, chaque conseiller technique concerné reçoit un mail d'information qui lui permet d'aller vérifier que les informations figurant sur la fiche concernée sont cohérentes. La fiche est ensuite validée pour que celle-ci soit définitivement enregistrée dans la nouvelle base de données. Il est prévu que l'ensemble des fiches soient modifiées pour juin 2014.

- Speed-riding / Mini-voile

JM Ardhuin

Les sections permanentes se sont réunies le 4 sept. La proposition d'instruction sur l'enseignement du speed-riding (liste des détenteurs de l'UC SR FFVL seuls habilités à encadrer sans la double qualif pro ski/PP) a été examinée et validée. La note de service officielle sur l'enseignement du speed riding contre rémunération à destination des DDSCS, signée par le directeur des sports, est sortie le 15 octobre, et a été transmise à la FFVL le 5 novembre, avec effet immédiat.

Extrait : Les professionnels référencés en annexe jointe (ndlr : détenteurs de l'UC FFVL speed-riding), tous titulaires d'un diplôme d'Etat d'encadrement du vol libre et d'une qualification fédérale « speed riding » délivrée par la Fédération française de vol libre, sont ainsi réputés compétents. Toutefois, les professionnels ainsi identifiés ne sont autorisés à encadrer le « speed riding » contre rémunération qu'au sein d'espaces de pratique exclusivement situés sur le domaine skiable et déclarés auprès de la Fédération française de vol libre. Ces espaces doivent, en outre, être clairement identifiés, sécurisés et autorisés par les instances compétentes des territoires concernés.

Bien noter la contrainte concernant les espaces de pratique accessibles par les moniteurs de parapente autorisés à encadrer. Cette information sera relayée nationalement par la FFVL auprès de toutes les structures et moniteurs concernés par l'enseignement de cette pratique (courrier envoyé fin novembre). La charte SR a été modifiée en conséquence.

Compétition SR : appel à bonnes volontés pour proposer des manches qui permettraient d'étoffer un championnat qui aujourd'hui ne ressemble pas à grand-chose (trop peu de manches, épreuves souvent annulées cause météo).

Mini-voile : le label des ailes obligatoire pour enseigner a fait l'objet d'une demande de confirmation auprès des constructeurs concernant les tests liés à ce label. Quelques-uns ont confirmé, cette exigence est donc a priori maintenue pour l'enseignement MV.

- Système de Géolocalisation (présentation, applications)

Julien Garcia

Initialement dans le but de permettre un suivi des compétitions françaises en temps réel sur internet, la FFVL a mis en place un grand chantier de localisation de tous les pilotes qui le souhaitent. Le travail est en cours mais il est prometteur. La possession d'un localisateur GPS/émetteur GSM (tablette, « tracker » ou GPS dédié, par exemple le Flymaster Live) permettra, sous réserve d'un réseau téléphonique actif, d'être suivi dans son vol sur le site internet de la FFVL. Une plate-forme est en cours d'élaboration. Elle permettrait dans un premier temps d'assurer simultanément le suivi de 300 pilotes, et supporterait 6000 connections. Ces valeurs pourraient être aisément augmentées. Les applications pourraient en être multiples : convivialité, source d'information (où ça vole ?), suivi de cross, sécurité.



- **Enquête clientèles** (document en annexe)

A. Dedieu

Pour la 3^e année consécutive, nous vous proposons les résultats de l'enquête ci-joints. Ils sont représentatifs car encore une fois le nombre de répondants dépasse les 3200. Le taux de satisfaction général est excellent à plus de 95%. Il nous faut cependant regarder les points les plus faibles. Tout comme les années précédentes ce sont la gestion des aléas MTO ainsi que les cours et supports théoriques qui sont ciblés. Nous vous proposerons au cours de l'hiver un retour sur cette enquête avec d'une part une synthèse générale des remarques faites sur ces points plus faibles et la possibilité d'aller voir, sur un onglet spécifique dans votre intranet, les commentaires bruts émis par les répondants de votre structure

- **Réseau des écoles FFVL**

L. Chamerat / J. Bouvard

- Animation du réseau / Signalétiques et supports promo
- Documents à venir sur le facteur humain

40 visites individualisées ont été effectuées, plus du double en regroupements de DTE/rencontre ou suivi de terrain. Quelques autres sont à venir avant la fin de l'année. Au total plus de 90 structures ont tout de même été touchées dans le cadre de l'animation du réseau.

Le déficit de conseillers techniques « visiteurs » reste pénalisant notamment pour le grand ouest, les CT kite n'ayant pas la dispo pour cela.

Mode opératoire 2014 : on insistera sur l'alternance visites/ regroupements, ces regroupements tous les ans n'étant pas forcément opportuns, et l'adhésion des écoles à ce mode de fonctionnement n'est pas totale selon les années et les secteurs.

Le pack école sera reconduit incluant, en supports promo et pédagogiques (après validation de certains de ces doc en CF) :

- affichettes charte écoles et biplace millésimées
- posters pédagogiques
- diplômes passagers bi (limités en nombre, envoyés sur demandes)
- nouveaux passeports
- livret facteurs humains
- référentiel de correction BPC
- fascicule parachute de secours
- petits supports promo à confirmer (autocollants, manches à air miniatures, palettes souples de guidages, autres ... ?)



Dimanche 17 novembre

- **Monitorat fédéral / cadres associatifs**

Laurent Chamerat / P. Braëms

Rappel de la problématique des EMF en OBL : risque d'accusation de « tromperie » vis-à-vis de la clientèle, qui s'attend et doit être encadrée par un professionnel diplômé. La CF a donc proposé pour 2013 une évolution du cadre des EMF en OBL (suite à décisions CF 2012) :

- pas de vis-à-vis pédagogique sans présence du conseiller de stage
- pas de biplace auprès de la clientèle, même à vocation clairement pédagogique

Les différentes voies pour 2014 (déjà en place en 2013 pour la plupart), si elles sont avalisées en CF :

- en CEFVL
- en club, public club, conseiller de stage MF (ou BE qui œuvre bénévolement)
- en club, public club, avec moyens et conseiller de stage pro
- en OBL, public club
- un projet d'alternance devra être proposé par le candidat et être accepté par la CF avant son entrée en formation. Ce projet inclura les mises en situations avec les stagiaires associatifs.



UC cycle 3 : 11 demandes, 5 candidats en 2013, dont certains n'ont pas encore finalisé leur formation.

Formules de formation proposées :

- Stage spécifique
- Tutorat modulaire en école (club-école ou OBL)
- Tutorat compacté en école

Aides CF à hauteur de 150€/jour, 300€ à la charge du licencié.

Bilan positif en termes de formation, suivi, et équilibre financier. L'implication des professionnels encadrants a été totale.

Reconduction de ces formules en 2014 si CF ok. Un premier jet de calendrier sera proposé en tout début d'année en fonction des premières demandes.

- **Biplace**

L. Chamerat / P. Braëms

Accidentologie : Echanges sur les accidents bi mortels entre fin 2012 et 2013, mettant notamment en cause les défauts d'accrochages. Toutes les voies permettant de mieux prendre en compte la prévol doivent être utilisées : formation (mention clarifiées des procédures dans chaque document support, lors de chaque qualif), information et rappels aux licenciés (associatif et pro), alertes FFVL, réflexions spécifiques lors de regroupements associatifs et/ou professionnels régionaux.

- **BPJEPS / DEJEPS** (document en annexe)

Conseillers techniques

Débat prérogatives BPJEPS : le texte cadre parle « d'intervention jusqu'à l'autonomie », mais rien ne mentionne que c'est forcément le niveau bleu. D'où la latitude possible, au sein des écoles FFVL, à partir du moment où par exemple le DTE estime le BP compétent dans tel ou tel domaine (formation FFVL, BPC, ...).

- **Parachute de secours** (document en annexe)

Conseillers techniques

☪ ☪ ☪ ☪ ☪

Merci à tous pour votre participation...